



DEMANDE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

NOTA :

Répondre à toutes les questions, même si vous y avez déjà répondu dans le formulaire d'admission de l'École du Barreau du Québec.

Le candidat doit fournir un certificat de la police canadienne, émis moins de trois mois avant la date du dépôt de la demande d'inscription (voir note à la question n° 5).

PHOTO FORMAT
PASSEPORT
*(en format JPEG
ou PDF)*

OBLIGATOIRE

N° D'ÉTUDIANT : _____

1. Adresse de résidence

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse – n° civique, rue, appartement : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal : _____

Pays : _____

N° de téléphone : (_____) _____, poste _____ Autre n° de téléphone : (_____) _____, poste _____

N° de télécopieur : (_____) _____ Sexe* : _____

*Vous devez indiquer la mention du sexe telle qu'elle apparaît sur la preuve d'identité soumise au soutien de votre demande d'admission; seule cette dernière sera enregistrée dans nos systèmes. Pour plus de renseignements sur le processus à suivre pour demander un changement de la mention du sexe, vous pouvez consulter le [site du Directeur de l'État civil](http://site.du.Directeur.de.l'Etat.civil) ou communiquer avec le Service des greffes par courriel à : greffe.cap@barreau.qc.ca pour toute question relativement au traitement de la mention du sexe dans nos systèmes.

2. Votre nom a-t-il fait l'objet d'un changement légal ?

☐ Non

☐ Oui a) Nom(s) précédent(s) ? _____

b) Quand et comment ont-ils été changés ? _____

Note : Joindre une copie certifiée du document pertinent.

☐ *Déjà fourni*

3. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement partie d'un ordre professionnel ?

☐ Non

☐ Oui Si vous avez répondu oui, lequel :

☐ Chambre des notaires du Québec

☐ Autres, précisez : _____

Note : Fournir un certificat du dirigeant compétent de l'ordre attestant de votre statut actuel ou passé au sein de celui-ci, précisant les périodes où vous en avez été membre, votre conduite professionnelle durant ces périodes, si vous avez déjà fait ou faites présentement l'objet de sanctions disciplinaires et si vous devez des sommes à cet ordre. Votre certificat sera considéré comme valide seulement s'il a été émis dans les six mois de la date de votre demande d'inscription au Tableau de l'Ordre. Les ordres professionnels sont ceux apparaissant à l'Annexe I du Code des professions, de même que tout barreau situé hors du Québec.

3.1 Si vous avez répondu oui à la question 3, avez-vous déjà fait l'objet d'une sanction disciplinaire ou êtes-vous présentement sous le coup d'une sanction disciplinaire ou de toute autre mesure administrative de cet ordre professionnel ou de ceux-ci, si vous êtes ou avez été membre de plus qu'un ordre professionnel ?

☐ Non

☐ Oui Quand : _____
Pour quel motif : _____

Note : Joindre un certificat d'un dirigeant compétent de cet ordre attestant des mesures disciplinaires ou administratives prises par cet ordre contre vous.

☐ *Déjà fourni*

3.2 Si vous avez répondu oui à la question 3, devez-vous présentement quelque somme que ce soit à cet ordre professionnel ou à ces ordres ?

☐ Non

☐ Oui Montant : _____
Date à laquelle la dette a été contractée : _____

3.3 Si vous avez répondu oui à la question 3, avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une enquête, de quelque nature que ce soit, par cet ordre professionnel ou par ces ordres, si vous êtes ou avez été membre de plus qu'un ordre professionnel ?

☐ Non

☐ Oui Nature de l'enquête : _____
Depuis quand : _____

4. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une ou de plusieurs poursuites pour exercice illégal de la profession d'avocat ou de toute autre profession au Canada ou ailleurs ?

☐ Non

☐ Oui Veuillez fournir les renseignements suivants **pour chaque infraction reprochée ou jugement rendu** :

- a) Pays : _____
- b) Province ou État : _____
- c) District judiciaire : _____
- d) Numéro de dossier : _____
- e) Objet de l'accusation : _____
- f) Verdict : _____
- g) Sentence : _____
- h) Joindre, s'il y a lieu, une copie des documents suivants : ☐ *À fournir*
 - ☐ Dénonciation ou acte d'accusation
 - ☐ Jugement ou procès-verbal de la décision
 - ☐ Toute la preuve transmise par le poursuivant dans le cadre de son obligation de communication de la preuve
 - ☐ Rapport présentenciel ou prédécisionnel

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

5. Avez-vous déjà été déclaré coupable, au Canada ou ailleurs, d'un ou de plusieurs actes criminels ou d'une ou de plusieurs infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire en vertu du *Code criminel* (L.R.C. 1985, c. C-46) ou de toute autre loi applicable ?

☐ Non

☐ Oui Veuillez fournir les renseignements suivants **pour chaque infraction reprochée ou jugement rendu** :

a) Pays : _____

b) Province ou État : _____

c) District judiciaire : _____

d) Numéro de dossier : _____

e) Objet de l'accusation : _____

f) Verdict : _____

g) Sentence (Précisez si vous avez obtenu une absolution conditionnelle ou inconditionnelle) : _____

h) Joindre, s'il y a lieu, une copie des documents suivants :

☐ **À fournir**

☐ Dénonciation ou acte d'accusation

☐ Jugement ou procès-verbal de la décision

☐ Toute la preuve transmise par le poursuivant dans le cadre de son obligation de communication de la preuve

☐ Rapport présentiel ou prédécisionnel

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

NOTE : Le certificat de bonne conduite que le candidat doit fournir sera considéré valide seulement s'il a été émis dans les 3 mois de sa réception par le Service des greffes du Barreau du Québec. Le certificat peut être émis par tout service de police habilité à effectuer les vérifications d'antécédents judiciaires par le biais du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) ou encore par toute entreprise autorisée et certifiée à émettre des certificats de bonne conduite.

Pour les candidats demeurant en région, la liste complète des bureaux régionaux est disponible sur le site Web de la Gendarmerie Royale du Canada.

Refus d'émission du certificat : le candidat qui se voit refuser l'émission du certificat de la police canadienne doit se conformer à toutes les autres exigences et déposer sa demande d'inscription dans les délais prévus. Notez que l'absence de ce document entraîne automatiquement l'envoi du dossier au Comité d'accès à la profession, lequel Comité « doit s'enquérir si le candidat possède les mœurs, la conduite, la compétence, les connaissances et les qualités requises pour exercer la profession » (article 45 de la *Loi sur le Barreau*).

IMPORTANT : Le délai pour obtenir ce document peut varier de trois jours à trois semaines.

5.1 Relativement à la condamnation dont vous avez fait état ci-haut, avez-vous présenté une demande de suspension de casier judiciaire (article 3 de la *Loi sur le casier judiciaire*, L.R.C. 1985, c. C-47) ou son équivalent dans le pays où est intervenue la déclaration de culpabilité ?

☐ Non

☐ Oui Si vous avez répondu oui à cette question, votre demande de suspension :

☐ est en cours d'étude ☐ a été refusée ☐ a été révoquée ☐ a été acceptée

Note : Joindre une copie conforme des documents pertinents à votre demande.

☐ À fournir

5.2 Relativement à la condamnation mentionnée ci-haut, avez-vous présenté une demande de clémence royale (article 748(1) du *Code criminel*, L.R.C. 1985, c. C-46) ou son équivalent dans le pays où est intervenue la déclaration de culpabilité ?

☐ Non

☐ Oui Si vous avez répondu oui, votre demande de clémence royale :

☐ est en cours d'étude ☐ a été refusée ☐ a été accordée conditionnellement

Note : Joindre une copie conforme des documents pertinents à votre demande.

☐ À fournir

6. À l'exception d'une infraction liée au *Code de la sécurité routière*, avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet, au Canada, d'une ou de plusieurs poursuites pénales en vertu d'une loi provinciale ou fédérale ?

PRÉCISION : Cette question ne concerne pas les règlements municipaux adoptés en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, du *Code municipal*, des différentes chartes des villes, des lois sur les communautés urbaines ou d'autres lois connexes (exemples : billet de stationnement, infraction relative au tabagisme, etc.).

☐ Non

☐ Oui Fournir les renseignements suivants **pour chaque infraction reprochée ou jugement rendu** :

a) Province : _____

b) District judiciaire : _____

c) Numéro de dossier : _____

d) Objet de l'accusation : _____

e) Verdict : _____

f) Sentence : _____

Joindre à votre demande une copie des documents suivants, s'il y a lieu :

☐ À fournir

☐ Jugement ou procès-verbal de la décision

☐ Constat d'infraction ou dénonciation

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

7. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une ou de plusieurs poursuites criminelles ou pénales au Canada ou ailleurs ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir les renseignements suivants **pour chaque infraction reprochée ou jugement rendu** :

a) Pays : _____

b) Province ou État : _____

c) District judiciaire : _____

d) Numéro de dossier : _____

e) Objet de l'accusation : _____

Joindre une copie conforme des documents suivants, s'il y a lieu :

☐ **À fournir**

☐ Dénonciation ou acte d'accusation

☐ Toute la preuve transmise par le poursuivant dans le cadre de son obligation de communication de la preuve

☐ Rapport présentenciel ou prédécisionnel

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

8. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'un refus, d'une sanction disciplinaire ou d'une poursuite disciplinaire à l'École du Barreau, du Barreau du Québec ou de tout autre organisme administratif, au Québec ou à l'extérieur du Québec ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Date de la décision : _____

Motif de la décision : _____

Nature de la décision : _____

Note : Pour chaque événement, fournir les renseignements pertinents et produire une copie conforme des documents appropriés.

☐ **À fournir**

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

9. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement une cession de vos biens ou été mis en faillite ou fait une proposition concordataire du régime général ou de consommation en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (L.R.C. 1985, c. B-3) ou êtes-vous soumis aux prescriptions des articles 664 et suivants du *Code de procédure civile* (dépôt volontaire) ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Pour chaque événement, fournir les renseignements pertinents et produire une copie conforme des documents appropriés.

☐ **À fournir**

10. Avez-vous été ou êtes-vous présentement administrateur ou dirigeant d'une compagnie qui a déjà fait une cession de ses biens ou qui a été mise en faillite ou qui a fait une proposition concordataire ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Pour chaque événement, fournir les renseignements pertinents et produire une copie conforme des documents appropriés.

☐ **À fournir**

11. Outre toute affaire de nature matrimoniale, avez-vous déjà été impliqué ou êtes-vous présentement impliqué de quelque façon que ce soit à titre de partie (demanderesse, défenderesse, mise en cause, etc.) dans une procédure de nature civile ou dans toute autre réclamation en vertu d'une loi provinciale ou fédérale ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir les renseignements suivants et une copie conforme des documents appropriés : ☐ *À fournir*

a) District judiciaire : _____

b) Numéro du dossier : _____

c) Objet de la poursuite : _____

12. Existe-t-il contre vous un ou plusieurs jugements inexécutés en matière matrimoniale, civile ou pénale ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir les renseignements suivants et une copie conforme des documents appropriés : ☐ *À fournir*

a) District judiciaire : _____

b) Numéro du dossier : _____

c) Objet de la poursuite : _____

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

13. Avez-vous déjà été déclaré coupable d'outrage au tribunal ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir les renseignements suivants et une copie conforme des documents appropriés : ☐ *À fournir*

a) District judiciaire : _____

b) Numéro du dossier : _____

c) Objet de la poursuite : _____

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

14. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une suspension, d'une révocation ou d'un refus d'émission d'un permis (y compris un permis de conduire) ou d'une suspension du droit d'obtenir un permis (y compris un permis de conduire), soit au Québec ou ailleurs au Canada ou à l'étranger ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir les renseignements suivants et une copie conforme des documents appropriés : ☐ *À fournir*

a) Objet du permis : _____

b) Nom de l'organisme décisionnel : _____

c) Nature de la décision : _____

d) Date de la décision : _____

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

15. Avez-vous déjà fait l'objet d'une mesure disciplinaire dans une université ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir les détails suivants et une copie conforme de la décision :

☐ *À fournir*

a) Nom de l'institution : _____

b) Date de la décision : _____

c) Objet de la plainte : _____

d) Nature de la décision : _____

Si vous manquez d'espace, fournir les renseignements sur une feuille à part.

16. Souffrez-vous présentement d'une dépendance physique ou psychologique vis-à-vis l'alcool, le jeu ou une drogue obtenue sur ordonnance ou autrement ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir une description générale de cette dépendance et de ses impacts.
Pour ce faire, utilisez une feuille à part.

17. En vous fondant sur votre historique personnel, votre situation actuelle ou toute opinion ou tout avis professionnel que vous avez reçu, avez-vous présentement une condition qui est raisonnablement susceptible d'affecter votre capacité à exercer la profession d'avocat ou d'agir à titre de stagiaire en droit ?

PRÉCISION : La question ci-haut est posée en vertu de l'article 48 du *Code des professions* du fait que « [l]e Conseil d'administration d'un ordre peut ordonner l'examen médical d'une personne qui est membre de cet ordre, qui demande son inscription au tableau ou qui présente une autre demande dans le cadre de sa candidature à l'exercice de la profession lorsqu'il a des raisons de croire que cette personne présente un état physique ou psychique incompatible avec l'exercice de sa profession. »

À noter que cette question ne vise aucunement une personne qui souhaite obtenir des mesures d'accommodement pour sa formation professionnelle en raison d'une situation de handicap.

☐ **Non**

☐ **Oui** Fournir une description générale de cette condition et de ses impacts.
Pour ce faire, utilisez une feuille à part.

18. Avez-vous déjà fait ou faites-vous présentement l'objet d'une plainte, d'une décision ou d'une mesure disciplinaire ou d'une autre nature en matière d'harcèlement sexuel, d'harcèlement pour un autre motif visé à l'article 10 de la *Charte des droits et libertés de la personne* ou pour toute autre forme de harcèlement ou discrimination ?

☐ **Non**

☐ **Oui** Dans ce cas, veuillez produire une copie des plaintes, décisions ou des mesures disciplinaires et/ou administratives qui ont été imposées.

19. Cette question s'adresse aux étudiants possédant un diplôme d'une université de langue anglaise.

En vertu de l'art. 35 de la *Charte de la langue française*, « [l]es ordres professionnels ne peuvent délivrer de permis au Québec qu'à des personnes ayant de la langue officielle une connaissance appropriée à l'exercice de leur profession. »

Répondez à l'une ou l'autre des questions suivantes :

- ☐ **Oui** 1° Avez-vous suivi, à temps plein, au moins trois années d'enseignement de niveau secondaire ou post-secondaire dispensé en français ? (Une photocopie de la preuve est nécessaire au dossier)

OU

- ☐ **Oui** 2° Avez-vous réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du cours secondaire ? (Personne ayant étudié en anglais ou dans une autre langue. Une photocopie de la preuve est nécessaire au dossier)

OU

- ☐ **Oui** 3° Avez-vous obtenu, au Québec, un certificat d'études secondaires qui n'est pas antérieur à l'année scolaire 1985-1986 ? (Une photocopie de la preuve est nécessaire au dossier)

OU

- ☐ **Non** Aucune des conditions susmentionnées.

En ce cas, vous devrez réussir l'examen de français de l'Office de la langue française.

Vous devez fournir les documents à l'appui de votre connaissance appropriée du français OU réussir l'examen de français de l'Office québécois de la langue française.

Vous devez vous inscrire sur le portail de l'Office québécois de la langue française à l'adresse suivante : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/ordres_prof/ordres.html

Vous venez de terminer de remplir la section des questions.

Veillez maintenant remplir la section de l'engagement ci-dessous.

ENGAGEMENT

Je, soussigné, m'engage à me conformer aux dispositions de la *Loi sur le Barreau*, du *Code des professions* et de leurs règlements. Je comprends qu'une fausse déclaration, une omission de rapporter une information dont la divulgation est requise ou l'abstention de répondre à une des questions 1 à 18 du présent formulaire peut entraîner des sanctions émises par le Comité d'accès à la profession.

De plus, je consens à ce que l'École du Barreau du Québec ou le Barreau du Québec, ses représentants et agents de renseignements personnels, vérifient et obtiennent tout renseignement et tout document concernant les sujets visés dans le présent formulaire, lesquels seraient en la possession d'un organisme public, d'un ordre professionnel, d'un corps policier, d'un tribunal, d'un avocat, d'un individu, d'un bureau de crédit et d'une institution bancaire.

Enfin, je reconnais avoir pris connaissance de :

L'article 49 de la *Loi sur le Barreau* : « Lorsque le Conseil d'administration est informé ou a raison de croire que le titulaire d'un permis ou d'un certificat de spécialiste s'est rendu coupable de fraude dans l'obtention de ce permis ou de ce certificat, il peut ordonner qu'une plainte soit portée devant un conseil de discipline. » Les dispositions de la section VII du chapitre IV du *Code des professions* s'appliquent à cette plainte.

Les articles suivants du *Code de déontologie des avocats*, en lien avec les situations d'incompatibilité, soit :

« 139. Sont incompatibles avec l'exercice de la profession d'avocat :

- 1° la fonction de juge de l'ordre judiciaire à titre permanent et à temps complet;
- 2° la fonction de sténographe judiciaire;
- 3° la fonction d'agent de recouvrement.

140. L'avocat ne peut exercer d'activités professionnelles relativement à une affaire dans laquelle lui-même ou une personne exerçant ses activités professionnelles au sein du même cabinet agit comme huissier.

141. L'avocat qui est policier ne peut agir à titre d'avocat que pour le corps de police auquel il est rattaché ou à titre de représentant pour des policiers dans le cadre disciplinaire ou en matière de relations de travail. Il ne peut agir à titre d'avocat de la défense ou à titre de poursuivant en matière criminelle ou pénale.
142. L'avocat qui a cessé d'occuper la fonction de juge ou une fonction juridictionnelle ne peut plaider devant le tribunal ou l'instance juridictionnelle dont il a fait partie si cette situation est de nature à déconsidérer l'administration de la justice.»

Signature

Affirmé solennellement devant moi à _____ ce ____ jour de _____ de l'an _____.

Avocat ou toute autre personne habile à recevoir le serment

N° d'avocat ou de commissaire à l'assermentation

AVIS IMPORTANT

Toute demande d'admission SERA CONSIDÉRÉE COMME INCOMPLÈTE dans les cas suivants :

- Photographie manquante ■
- Formulaire non assermenté ■ ou non signé ■
- Demande non accompagnée des documents requis :
Certificat de police ■ Formulaire de rendez-vous ■ Certificat de conduite professionnelle ■
- Absence de réponse à une ou plusieurs questions ■

Ce formulaire doit être rempli et retourné avec
votre FORMULAIRE DE RENDEZ-VOUS, votre CERTIFICAT DE POLICE et votre PHOTO
(NE PAS TRANSMETTRE SÉPARÉMENT) par courriel à :

assermentation@barreau.qc.ca

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec
Info-Barreau au 514 954-3411 ou sans frais au 1 844 954-3411.